

Motion du 4 octobre 2022 de Mmes et MM. Luc Zimmermann, Alain de Kalbermatten, Alain Miserez, Yves Herren, Luc Barthassat, Jean-Luc von Arx, Anne Carron, Fabienne Aubry-Conne et Fabienne Beaud: «Pour une ZIC avec de la zic!»

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance 25 juin 2024
dans le rapport M-1730 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la ville de Genève se densifie de plus en plus;
- que la préservation de la quiétude de ses résidents, notamment du point de vue du bruit, est une priorité;
- qu'en conséquence les zones de divertissement et de loisirs se raréfient de plus en plus;
- que les alentours de la zone industrielle des Charmilles (ZIC) comportent peu d'habitants;
- qu'actuellement seules 70 personnes travaillent dans le périmètre de la ZIC, de 22 870 m² (une personne/330 m²);
- que les acteurs qui doivent s'y installer n'occuperont de loin pas l'entier dudit périmètre;
- que, par conséquent, une grande partie du périmètre restera largement inutilisée;
- que, partant, la Ville de Genève pourrait s'inspirer de la Ville de Zurich (quartier de Zurich-West) et de Williamsburg (Etat de New York) notamment, qui ont installé des zones de divertissement et de loisirs sur d'anciennes friches industrielles;
- que cette démarche s'inscrirait parfaitement dans les principes généraux du plan directeur communal 2020-2025 (une ville équilibrée, habitée, mixte et attractive pour ses citoyens);
- qu'en sus la surface conséquente des toits des bâtiments du lieu se prêterait aisément à la production d'énergie solaire,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à repenser la ZIC telle qu'elle est planifiée;

- à insérer à cet effet dans le périmètre de la ZIC des zones de divertissement et de loisirs diurnes et nocturnes;
- à exploiter au maximum la surface de toitures disponible pour la production d'énergie photovoltaïque.